



Quartiers du Vieux-Limoilou

Réaménagement du lien cyclable sur la 8^e Avenue

**Consultation en ligne
20 mai au 14 juin 2021**

Compte rendu

1. MISE EN CONTEXTE	3
1.1 Information générale	3
1.2 Objectif de la consultation	4
1.3 Étapes	4
1.4 Parties prenantes	4
1.5 Communication	4
1.6 À propos de la consultation en ligne	4
2. RÉSULTATS	5
2.1 Type d'utilisateur	5
2.2 Besoins et améliorations souhaitées	11
2.3 Profil des participants	22

1. MISE EN CONTEXTE

Quartier du Vieux-Limoilou - Réaménagement du lien cyclable sur la 8^e Avenue

[f](#) [t](#) [in](#) [e](#)



TRAVAUX ET CIRCULATION - La Ville de Québec vous invite à participer à une activité de participation citoyenne portant sur le réaménagement du lien cyclable sur la 8^e Avenue.

Avec l'arrivée prochaine du tramway, qui empruntera l'axe du chemin de la Canardière, ce projet de réaménagement s'avère vital pour assurer un meilleur partage de l'axe entre ses usagers et un accès efficace aux autres corridors cyclables, d'autant plus que plusieurs institutions scolaires et communautaires se trouvent sur la 8^e Avenue. À travers ce projet, la Ville souhaite offrir un réseau cyclable convivial, sécuritaire et accessible quatre saisons, en [Poursuivre la lecture](#)

QUESTIONNAIRE

Échéancier

- Consultation écrite (du 20 mai au 14 juin 2021)**
Durant la consultation écrite, il est possible de soumettre des questions ou des commentaires.
- Période d'analyse**
Les contributions à cette consultation sont en train d'être évaluées et révisées. L'équipe de projet effectuera le suivi sur les constats clés
- Consultation (2021)**
Présentation des options d'aménagements.

DATES DE LA CONSULTATION EN LIGNE : du 20 mai au 14 juin 2021

Lien web: <https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/reamenagement-lien-cyclable-8e-avenue>

Nombre de répondants : 406

1.1 Information générale

La Ville de Québec a entamé une démarche de participation publique pour le réaménagement du lien cyclable sur la 8^e Avenue. Très utilisé par les piétons et les cyclistes du quartier, ce lien est considéré comme important pour la connexion avec les autres corridors cyclables. Avec l'arrivée prochaine du tramway, qui empruntera l'axe du chemin de la Canardière, ce projet de réaménagement s'avère vital pour assurer un meilleur partage de l'axe entre ses usagers et un accès efficace aux autres corridors cyclables, d'autant plus que plusieurs institutions scolaires et communautaires se trouvent sur la 8^e Avenue. À travers ce projet, la Ville souhaite offrir un réseau cyclable convivial, sécuritaire et accessible quatre saisons, en plus d'en faciliter le déneigement.

Les citoyens du secteur et les utilisateurs de cet axe ont eu l'occasion de faire valoir leurs idées et leurs points de vue sur les aménagements cyclables à prioriser pour le lien cyclable sur la 8^e Avenue. La Ville a tenu une consultation en ligne du 20 mai au 14 juin 2021 sur sa plateforme Web de participation citoyenne.

<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/reamenagement-lien-cyclable-8e-avenue>

1.2 Objectif de la consultation

Le questionnaire en ligne visait à recueillir les besoins, idées et préoccupations des citoyens et des utilisateurs de même que les améliorations souhaitées.

1.3 Étapes

- Questionnaire en ligne (20 mai au 14 juin 2021);
- Période d'analyse;
- Consultation sur les options d'aménagements (2021);
- Séance d'information pour présenter le projet final (2022).

1.4 Parties prenantes

- Citoyens de la ville de Québec.

1.5 Communication

- Communiqué de presse annonçant la consultation publique sur le réaménagement du lien cyclable de la 8^e Avenue – 20 mai 2021;
- Envoi courriel – parties prenantes, listes de distribution;
- Distribution de plus de 1 500 avis porte-à-porte pour informer de la consultation écrite;
- Médias sociaux.

1.6 À propos de la consultation en ligne

- Questionnaire contenant vingt-cinq questions;
- Plusieurs sujets abordés : modes de transport, sécurité des piétons et des cyclistes, partage de l'espace public entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes, déplacements l'hiver;
- Une question ouverte afin de recueillir des commentaires généraux;
- Données sociodémographiques;
- 15 minutes de temps approximatif pour répondre au questionnaire;
- 406 répondants;
- Les réponses demeurent anonymes et sont traitées de façon confidentielle.

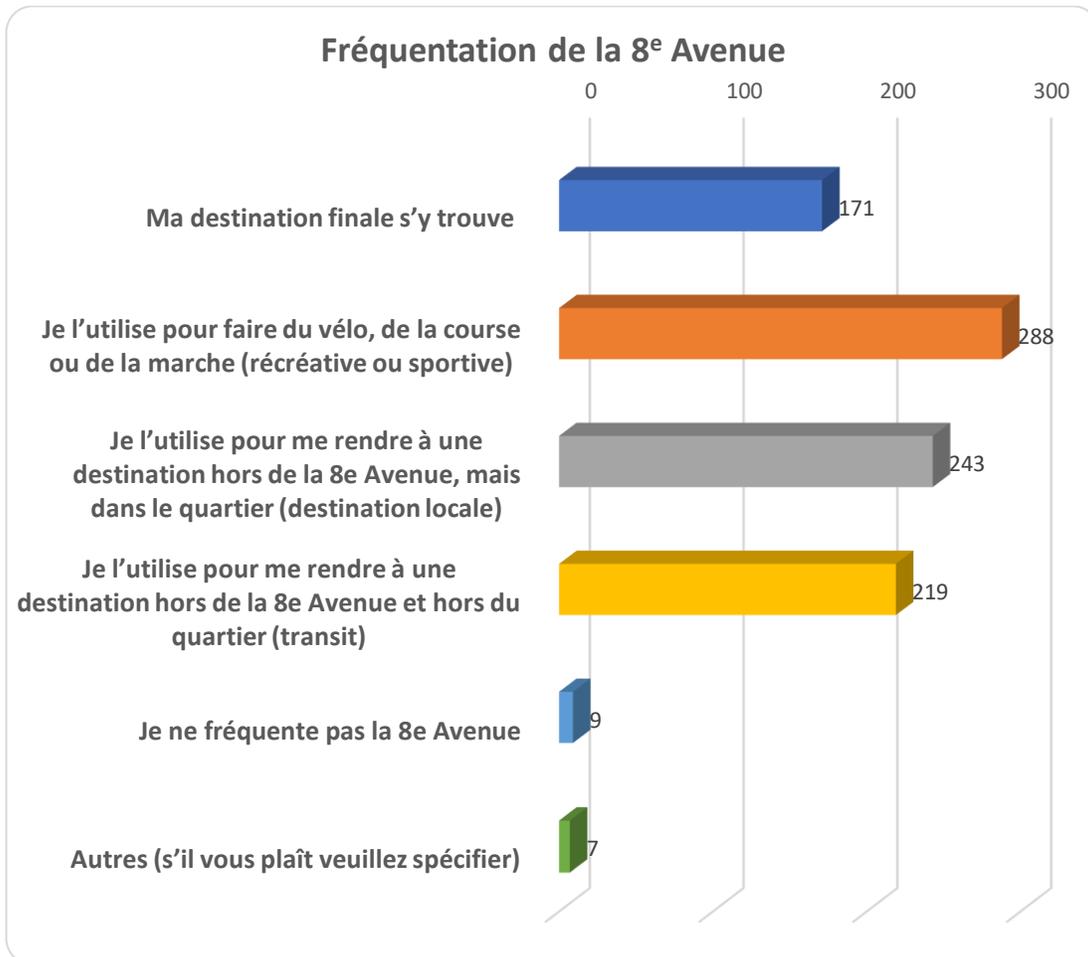
2. RÉSULTATS

2.1 Type d'utilisateur

Avec l'analyse des types d'utilisateurs, on remarque que les participants sont nombreux à utiliser la 8^e Avenue comme connexion vers d'autres destinations (travail, commerces, services à proximité et transit vers les autres quartiers).

Question # 1. *Pour quelle(s) raison(s) circulez-vous sur la 8^e Avenue ?*
Cochez toutes les utilisations qui s'appliquent.

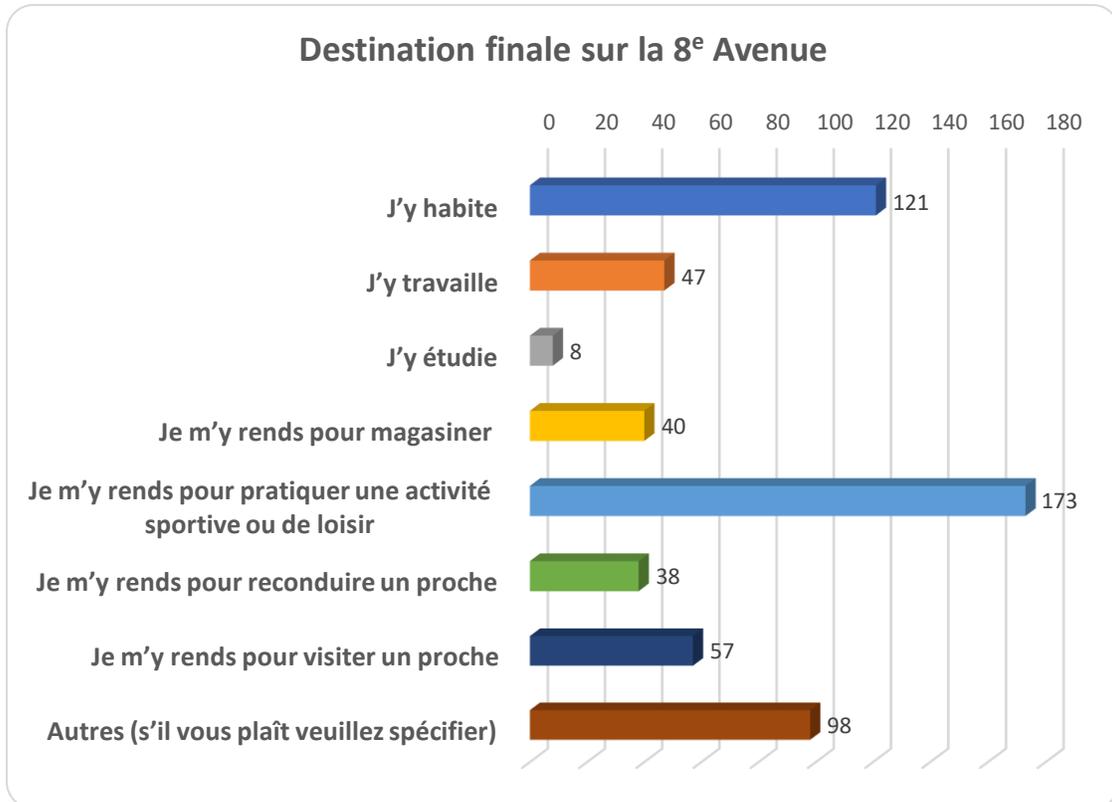
(937 réponses)



Sept participants spécifient, dans l'option « **autres** », circuler sur la 8^e Avenue pour rejoindre soit le corridor cyclable des Cheminots, soit leur stationnement

privé ou encore pour visiter la famille. Le Domaine Maizerets, l'hôpital ou le CLSC sont aussi mentionnés comme lieu de destination via la 8^e Avenue.

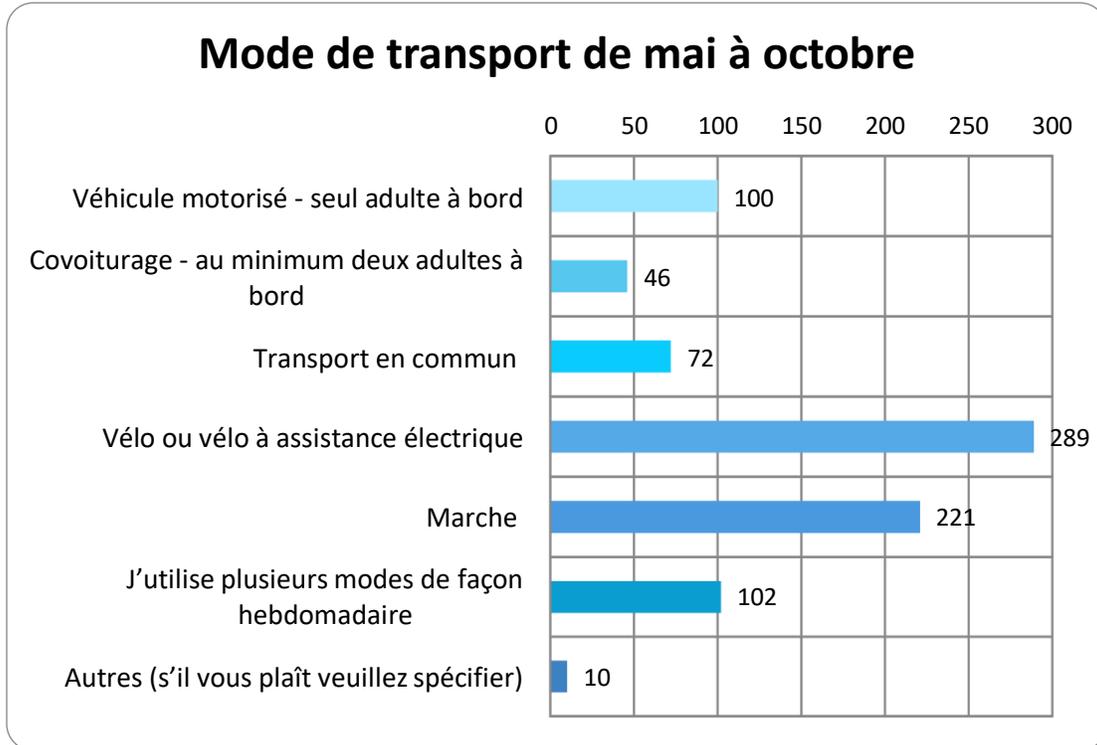
Question # 2. *Quelle est votre destination finale sur la 8^e Avenue ? (Cochez toutes les utilisations qui s'appliquent)* (582 réponses). Cette question aurait pu être offerte qu'aux répondants qui ont coché que la 8^e Avenue était leur destination finale.



Autres : 98 participants (soit 17 % des commentaires) spécifient des destinations finales autres que celles déjà proposées dans le choix de réponse de cette question. Nous y retrouverons des destinations ayant pignon sur la 8^e Avenue, comme des garderies, des écoles, des commerces et des organismes. Il est aussi précisé que c'est pour rejoindre un arrêt d'autobus ou un stationnement privé.

Question # 3. *Quel mode de transport utilisez-vous principalement pour vos déplacements de mai à octobre ? (Cochez toutes les utilisations qui s'appliquent)*

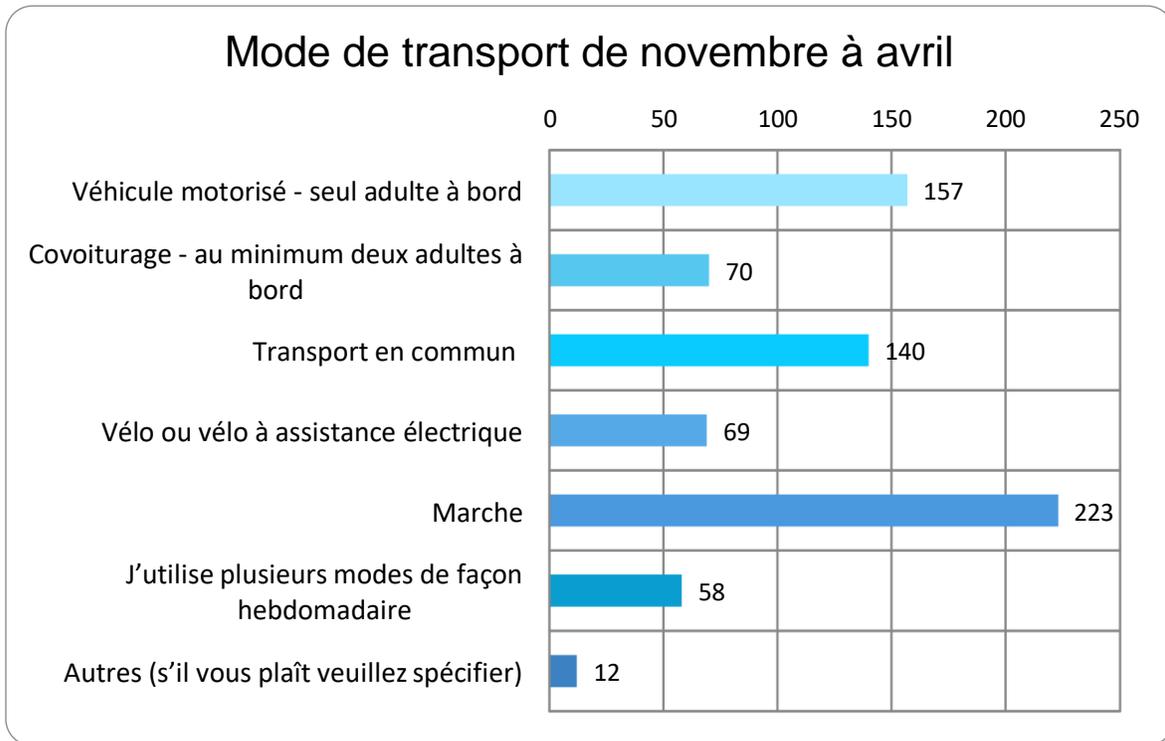
(840 réponses)



Autres (mai à octobre) : outre les modes de transport déjà proposés dans le questionnaire, une dizaine de participants font remarquer qu'ils utilisent également la course à pied, la trottinette électrique, le skateboard et le scooter dans leurs déplacements de mai à octobre.

Question # 4. *Quel mode de transport utilisez-vous principalement pour vos déplacements de novembre à avril ? (Cochez toutes les utilisations qui s'appliquent)*

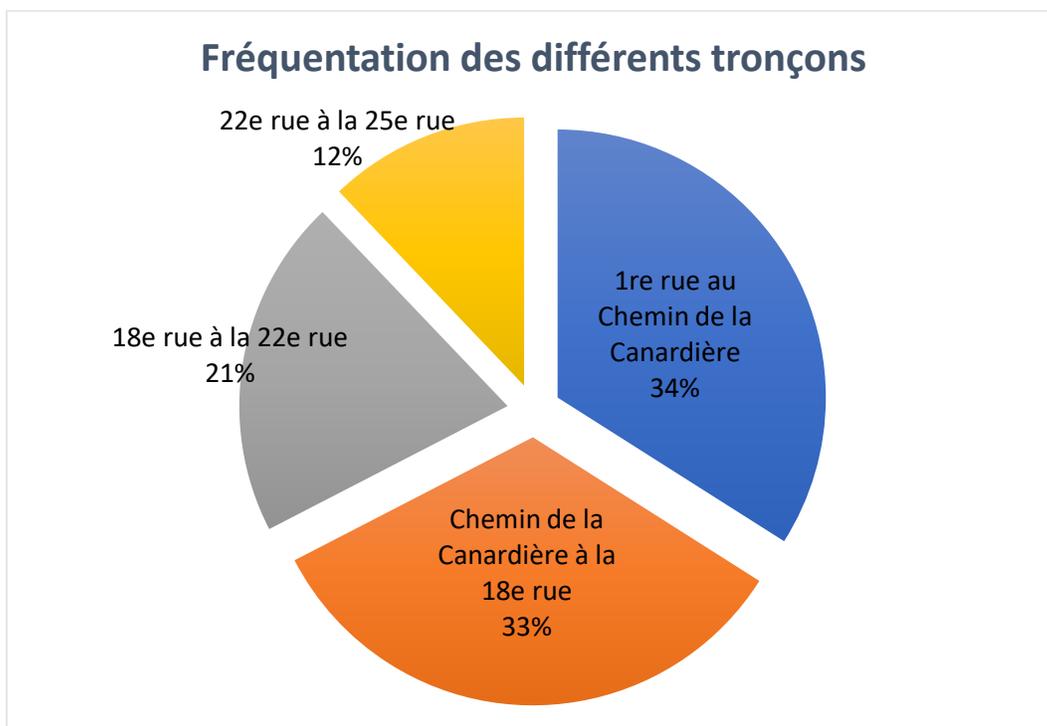
(729 réponses)



Autre (novembre à avril) : outre les modes de transport déjà proposés dans le questionnaire, une douzaine des participants font remarquer qu'ils utilisent également l'autopartage avec Communauto et la course à pied pour leurs déplacements de novembre à avril.

Question # 5 *Quand vous fréquentez la 8^e Avenue, quel(s) tronçon(s) utilisez-vous généralement ?* Les participants pouvaient cocher toutes les réponses qui s'appliquaient dans leur cas. Il apparaît que le parcours 1^{re} rue à la 18^e rue Est le plus fréquenté. Cela s'explique par la densité de ce secteur et le fait qu'on y retrouve plusieurs points d'arrêts utiles et d'intérêts.

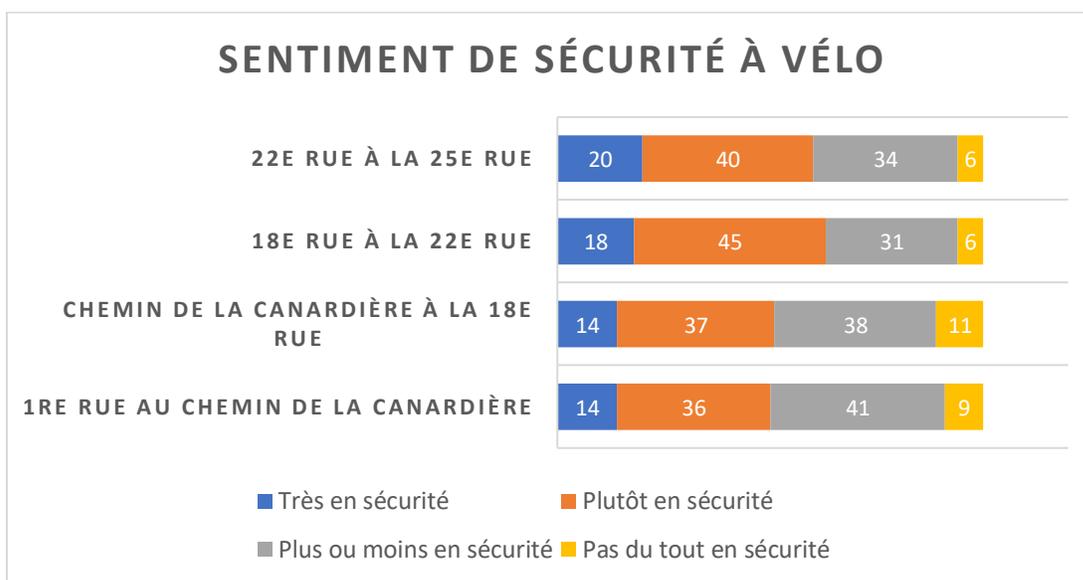
(850 réponses)



Question # 6 *Si vous circulez à vélo sur l'axe de la 8^e Avenue, comment qualifiez-vous votre sentiment de sécurité sur les différents tronçons ?*

- Tronçon 1 : 1^{re} rue au Chemin de la Canardière : 393 réponses
- Tronçon 2 : Chemin de la Canardière à la 18^e rue : 391 réponses
- Tronçon 3 : 18^e rue à la 22^e rue : 386 réponses
- Tronçon 4 : 22^e rue à la 25^e rue : 375 réponses

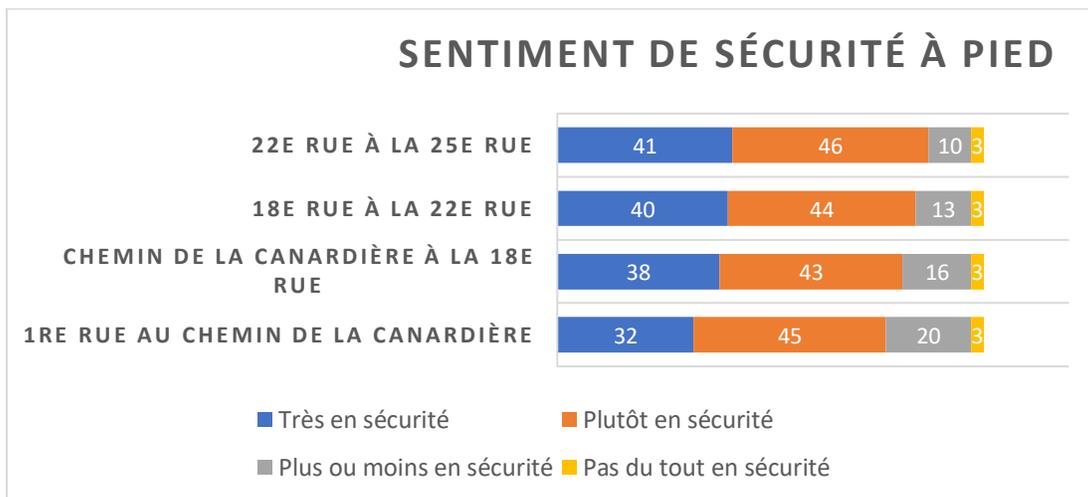
Il est intéressant de remarquer que les tronçons les plus fréquentés, du moins ceux ayant obtenu le plus de réponses (tronçons 1-2) à la question précédente, reçoivent également le sentiment de sécurité le moins fort.



Question #7 Si vous circulez à pied sur l'axe de la 8^e Avenue, comment qualifiez-vous votre sentiment de sécurité sur les différents tronçons ?

Si on compare les deux graphiques, les participants semblent se sentir davantage en sécurité en circulant à pied sur les différents tronçons de la 8^e Avenue qu'en vélo.

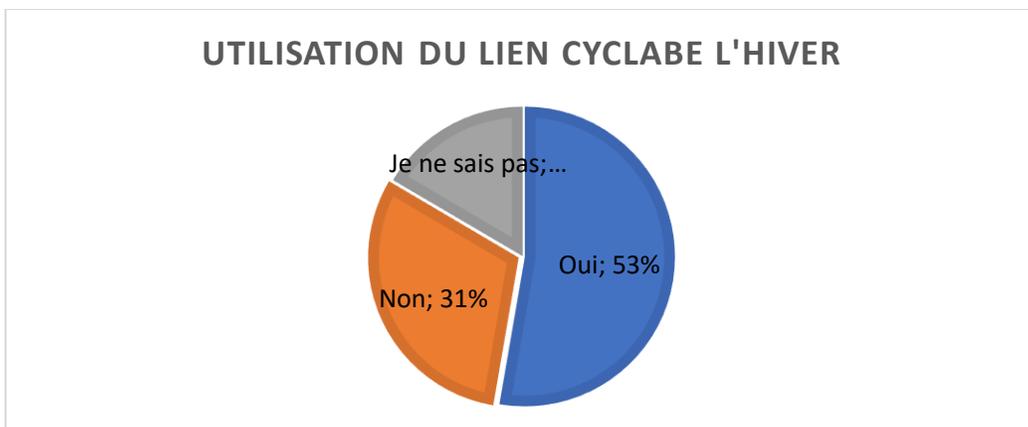
- Tronçon 1 : 1^{re} Rue au Chemin de la Canardière : 381 réponses
- Tronçon 2 : Chemin de la Canardière à la 18^e Rue : 376 réponses
- Tronçon 3 : 18^e Rue à la 22^e Rue : 371 réponses
- Tronçon 4 : 22^e Rue à la 25^e Rue : 364 réponses



2.2 Besoins et améliorations souhaitées

Question # 8 Selon les améliorations à être déployées sur la 8^e Avenue, auriez-vous un intérêt à utiliser ce le lien cyclable durant la saison hivernale?

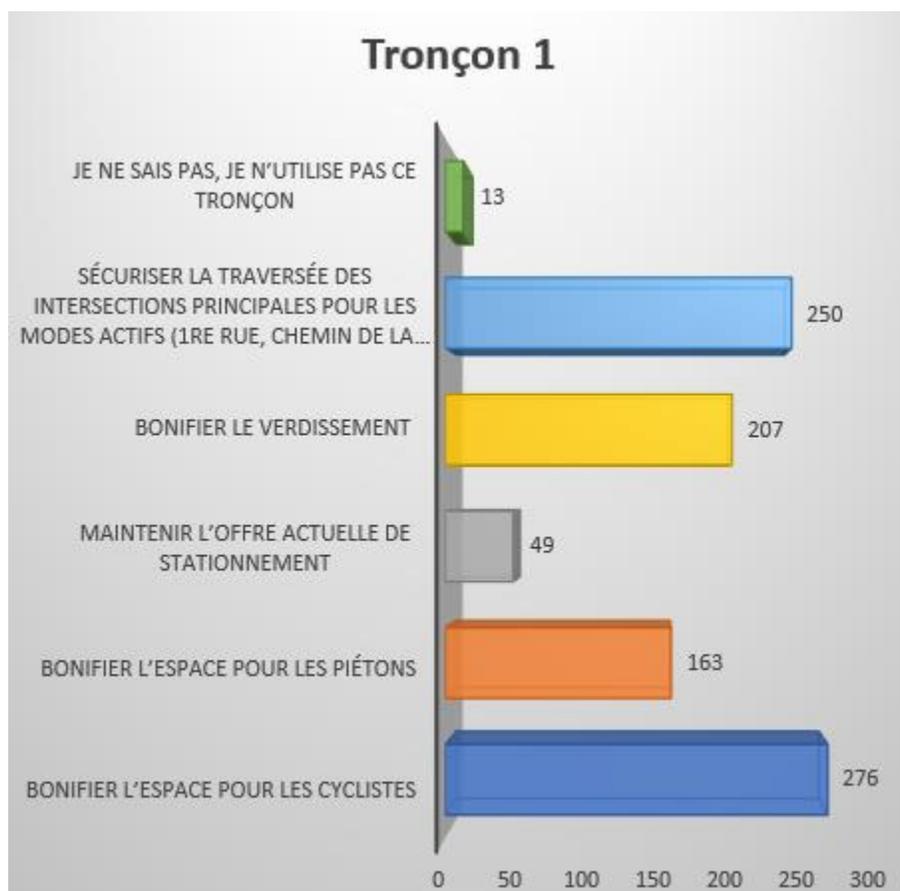
(406 réponses)



Tronçon 1 : 1^{re} Rue au Chemin de la Canardière

Question # 9 Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont les plus importantes pour vous, sachant que la vitesse sera réduit à 30 km/h cet été sur ce tronçon? (3 choix maximum)

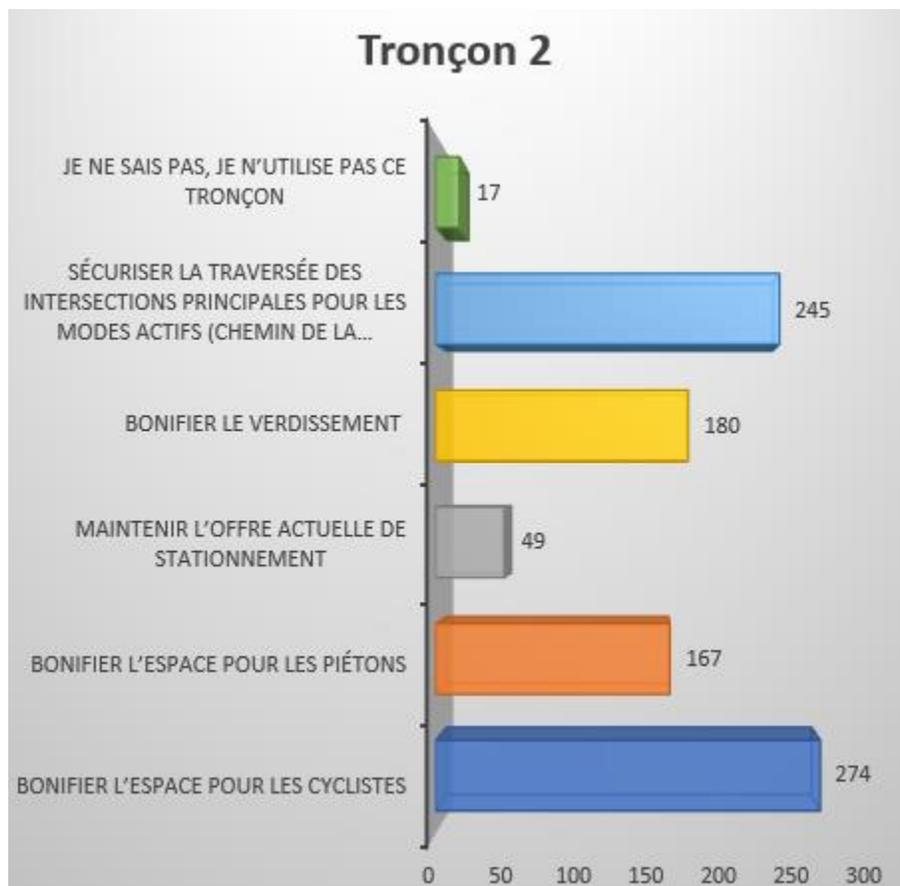
(958 réponses)



Tronçon 2 : Chemin de la Canardière à la 18^e Rue

Question #11 Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont les plus importantes pour vous, sachant que la vitesse sera réduite à 30 km/h cet été sur ce tronçon? (3 choix maximum)

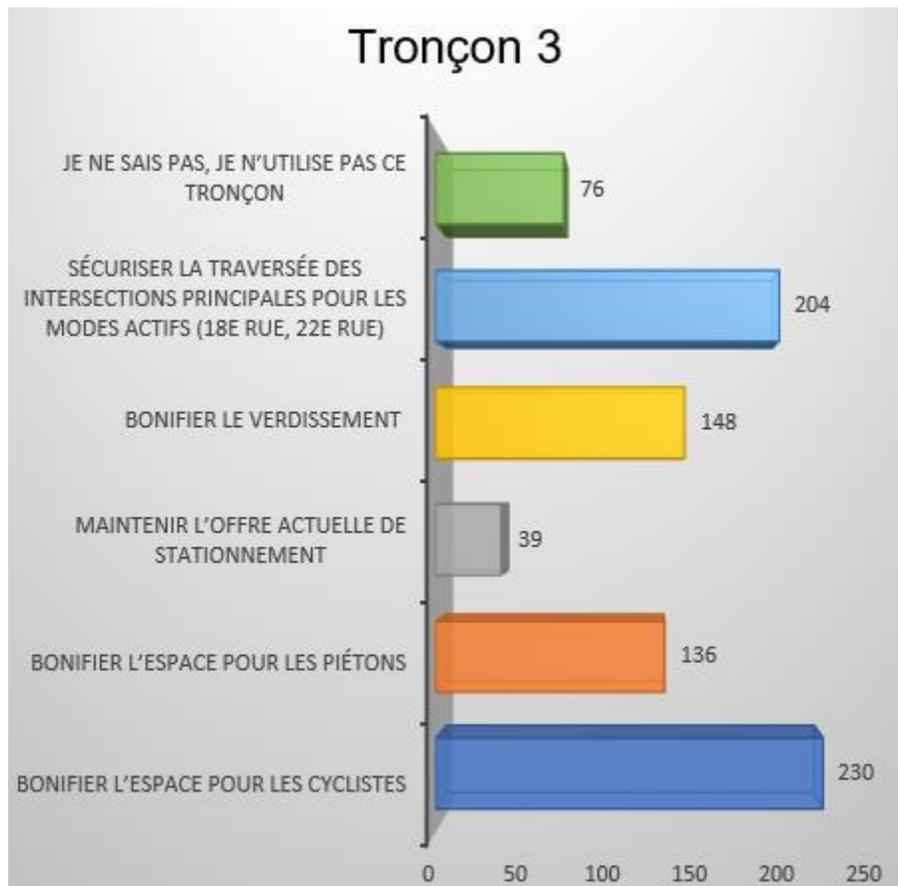
(932 réponses)



Tronçon 3 : 18^e Rue à la 22^e Rue

Question # 13 Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont les plus importantes pour vous, sachant que la vitesse sera réduite à 30 km/h cet été sur ce tronçon ?

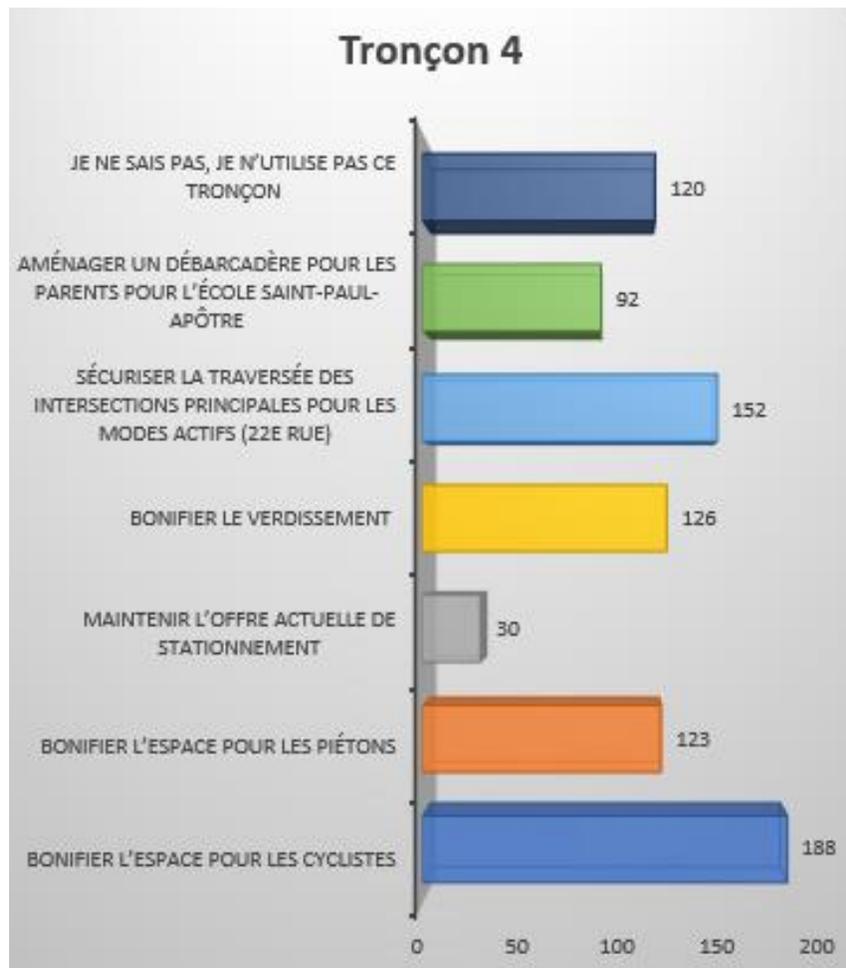
(833 réponses)



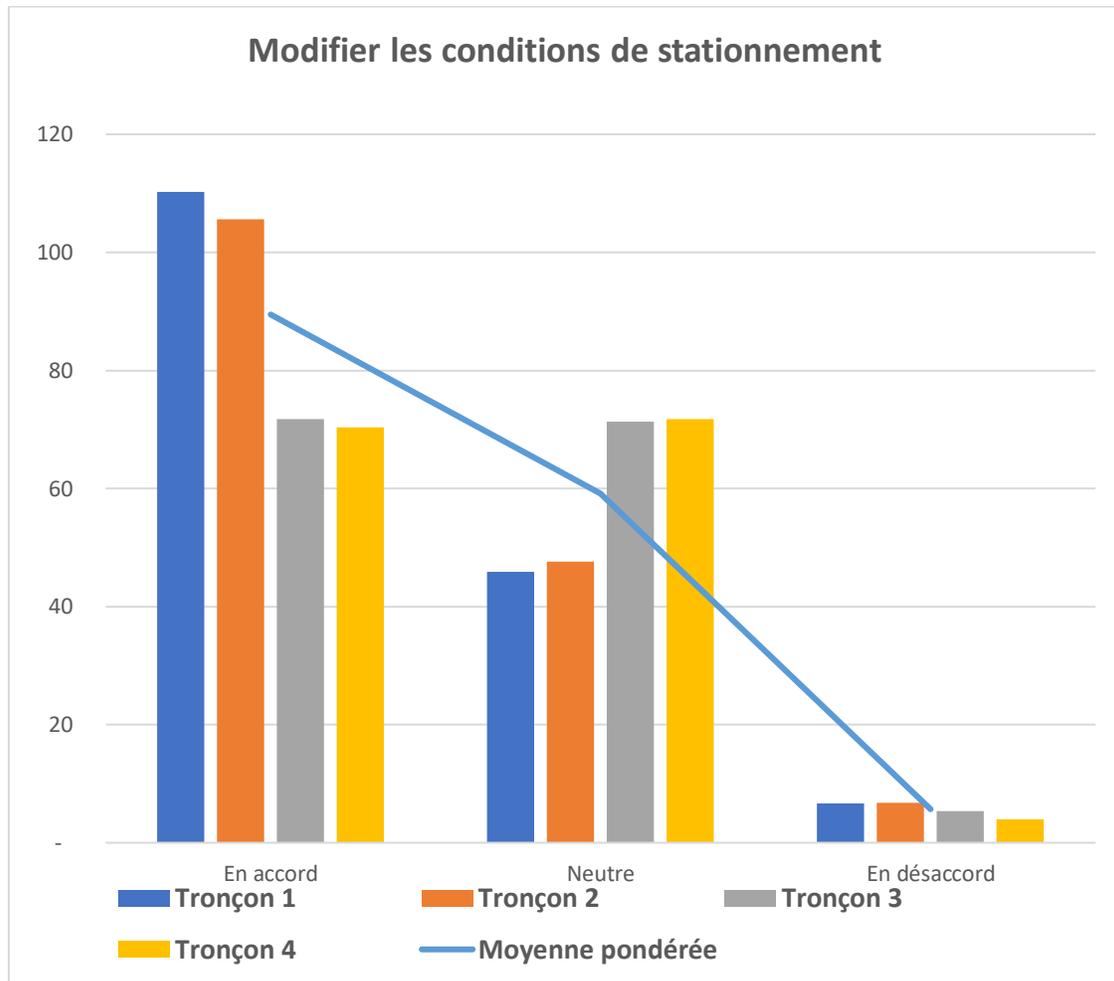
Tronçon 4 : 22^e Rue à la 25^e Rue

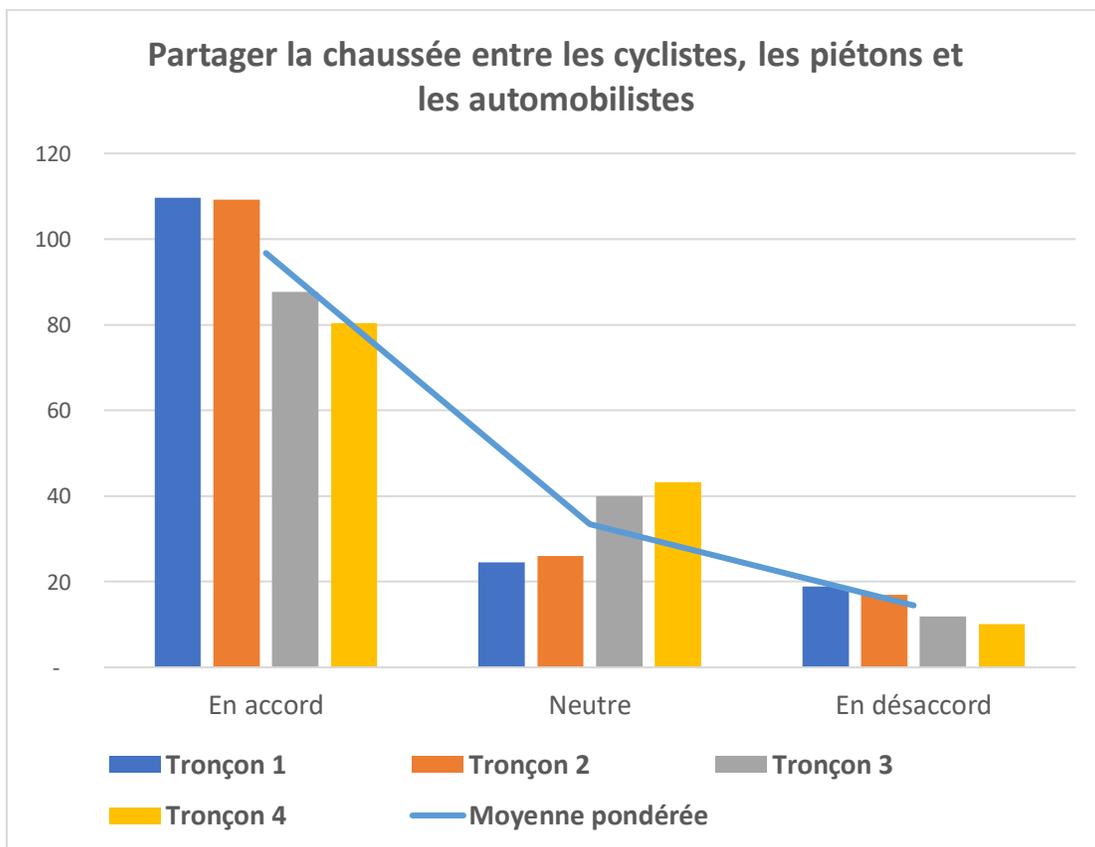
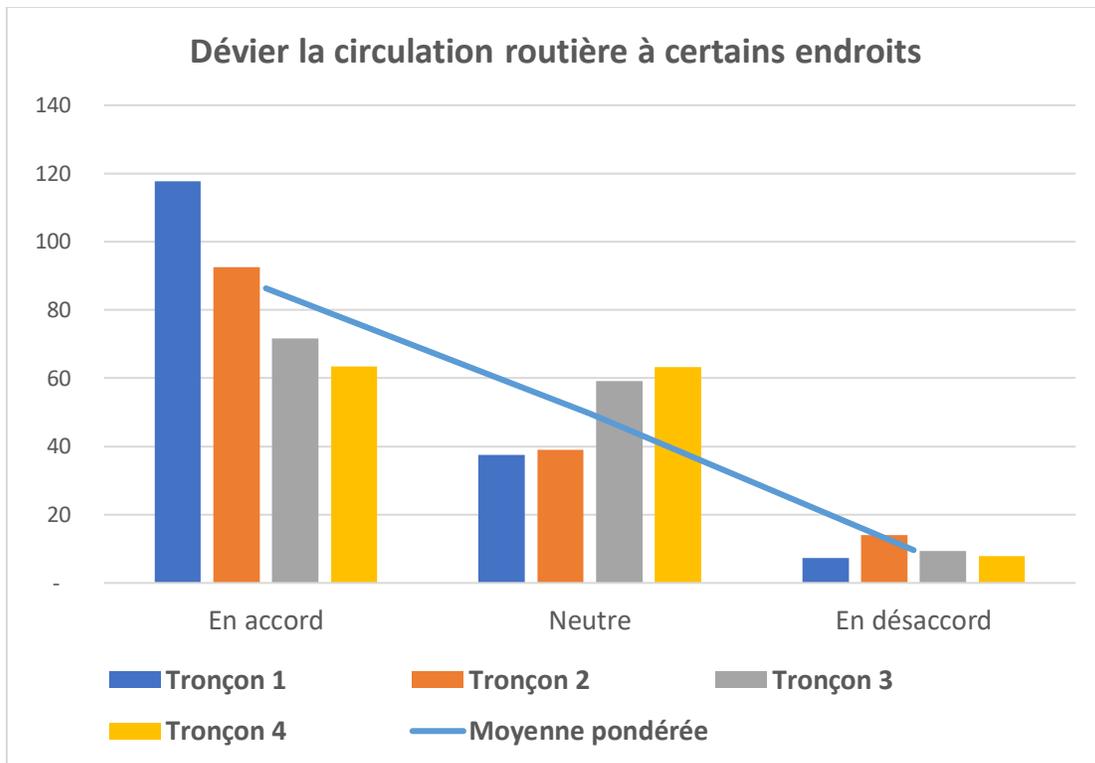
Question # 15 : *Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont les plus importantes pour vous, sachant que la vitesse sera réduite à 30 km/h cet été sur ce tronçon ? (3 choix maximum)*

(831 réponses)

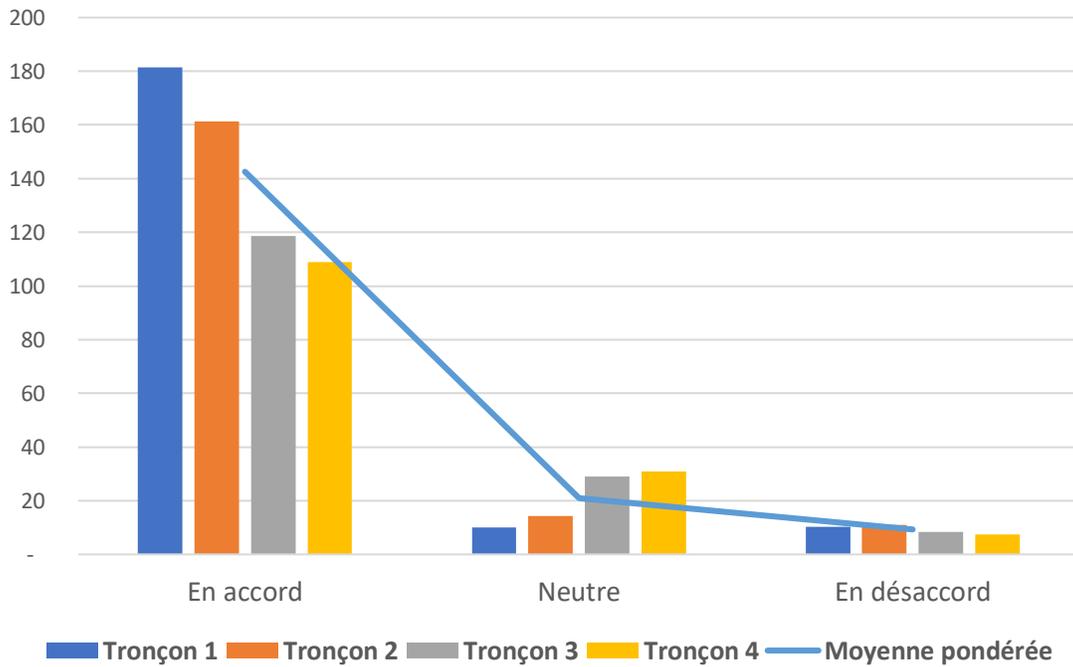


Questions # 10, 12, 14, 16. *Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec les interventions suivantes pour chacun des quatre tronçons ?*

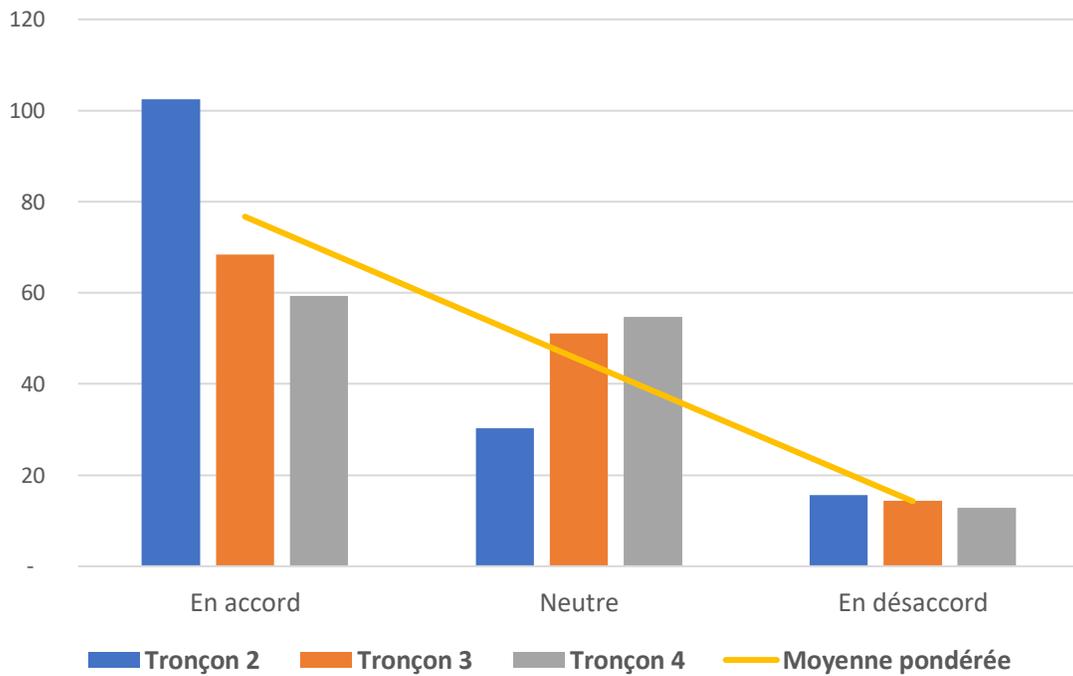




Permettre la circulation à contre-sens pour les cyclistes en bande cyclable

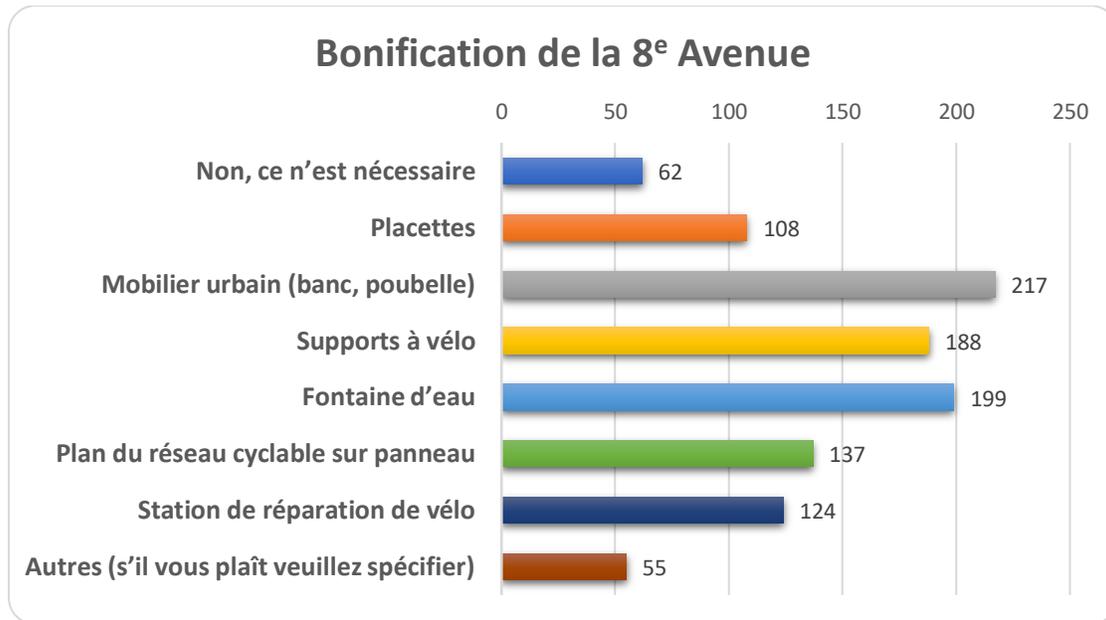


Mettre en place un sens unique sur ce tronçon



Question # 17 : *Est-ce que d'autres éléments pourraient être ajoutés pour bonifier la 8^e Avenue pour les piétons et les cyclistes ?*

(1090 réponses)



Autres : (55 réponses) est-ce que d'autres éléments pourraient être ajoutés pour bonifier la 8^e Avenue pour les piétons et les cyclistes ?

Protection : 36% des commentaires suggèrent de mettre en place des délimitations physiques pour protéger les vélos des autos et d'en ralentir la vitesse. Dans un même ordre d'idées, certains ont une nette préférence pour des bandes cyclables unidirectionnelles plutôt que bidirectionnelles, perçues comme moins sécuritaires.

Signalisation : Plus de 30 % des commentaires voient la signalisation comme un élément de bonification sur la 8^e Avenue. Que ce soit des panneaux de signalisation pour indiquer la présence du réseau cyclable dans le secteur et les directions à prendre, ou encore pour du marquage au sol pour signaler davantage les traverses piétonnes et/ou la piste cyclable. L'objectif ici étant que les piétons restent sur le trottoir et les automobilistes sur la route.

Confort : le confort des usagers suscite quelques suggestions telles que par exemple, améliorer l'état de la chaussée, ajouter de la verdure le long du parcours et des toilettes publiques, rendre facilement accessibles aux cyclistes les boutons de traversée aux intersections.

Question # 18 : *Avez-vous des commentaires ou des suggestions pour l'amélioration du lien cyclable sur la 8^e Avenue ?*

(183 réponses)

État des trottoirs : Même si cette question concerne spécifiquement le lien cyclable, nous avons tout de même eu 17 commentaires reliés directement à l'amélioration des trottoirs, considérés comme étroits, en mauvaises conditions et encombrés sur certains tronçons de poteaux. Il faut spécifier que cet état impact les cyclistes.

« les piétons sont souvent dans la voie cyclable parce que le trottoir n'est pas assez large (...) débordent souvent sur la piste cyclable ou dans la rue. »

Satisfaction générale : 9 participants sur les 183 ayant laissé un commentaire se disent satisfaits de l'état actuel de la piste cyclable sur la 8^e Avenue.

« J'utilise cette piste cyclable tout l'été depuis des années et je n'ai jamais ressenti le besoin d'y ajouter ou d'y changer quoi que ce soit. »

Stationnement sur rue : 14 participants signalent leur désaccord à d'éventuelles pertes d'espaces de stationnement sur rue déjà difficile dans le secteur.

« La circulation automobile et le stationnement sont déjà difficiles sur la 8^e Avenue, il est important d'intégrer les vélos et les piétons SANS handicaper les véhicules. »

« Des résidents : ils adoptent des modes de transport actifs propres à Limoilou ET ils ont une voiture. On ne doit pas opposer les 2 mais les concilier afin de conserver des propriétaires occupants dans les quartiers centraux et garder des logements attractifs, car ils donnent accès à des stationnements. »

Renforcer la sécurité de la voie cyclable (99 participants) : sans surprise, la sécurité de la voie cyclable a suscité le plus de commentaires et de suggestions des participants.

Le plus grand facteur d'insécurité semble être la présence des automobiles stationnées (30 commentaires) le long du parcours. Les automobilistes sont interpellés afin de respecter les interdictions de stationnement dans la bande cyclable et ainsi éviter l'emportierage. C'est particulièrement un irritant près des écoles où les automobilistes utilisent la bande cyclable comme débarcadère et obligent les cyclistes à les contourner.

« Les automobilistes se garent temporairement sur la piste cyclable devant les écoles Saint-Paul et Brébeuf pour aller porter ou chercher les enfants à l'école. Les cyclistes, souvent des enfants, doivent les contourner en sortant de la piste et cela n'est vraiment pas sécuritaire et donne lieu à des risques accrus d'accidents qui pourraient être évités en empêchant strictement les voitures de se garer devant les écoles du côté est de la rue. »

Pour plusieurs, retirer le stationnement est la solution.

De manière aussi soutenue (29 commentaires), les répondants verraient leur sentiment de sécurité grandement amélioré avec une piste cyclable séparée de façon permanente des voies automobiles. Généralement en complément de cette proposition, suit immédiatement celle (23 commentaires) de faire de la voie cyclable une piste unidirectionnelle, et ce, de chaque côté de la rue dans le même sens que la circulation automobile. Autrement, le sentiment de sécurité n'y est pas.

« La piste cyclable actuelle est dangereuse. Trop étroite pour une piste double sens qui rencontre. Le fait d'être "non protégée" (seulement des poteaux de plastique) dans un contexte de circulation à sens contraire aux voitures la rend sérieusement épeurante. »

Rouler en sécurité passe aussi par une meilleure protection des cyclistes lors de croisements d'avec les rues (17 participants). Certaines intersections sont considérées comme accidentogènes ou du moins anxiogènes : Sont mentionnées plus d'une fois l'intersection de la 8^e Avenue d'avec la 12^e Rue, 18^e Rue et le chemin de la Canardière et 1^{re} Rue, la courbe devant le cégep Limoilou.

« La traversée de la 12^e Rue est épouvantable »

« L'intersection 8^e Avenue et 18^e Rue est aussi dangereuse, ça roule vite et chaque semaine je vois des voitures passer sur les rouges/passages piétons, d'autant plus qu'il n'y a pas de piste cyclable sur la 18^e Rue ».

Enfin, une vingtaine de participants sont d'avis que des mesures doivent être prises sur la 8^e Avenue afin de modérer la circulation automobile de transit et réduire la vitesse des automobilistes si la Ville veut augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes. Parmi elles, une dizaine de personnes suggèrent notamment un sens unique entre Canardières et la 24^e Rue, du moins aux abords de l'école Saint-Paul-Apôtre, et d'autres d'en inverser le sens.

« Considérer inverser le sens unique de la 8^e Avenue entre la 1^{re} Rue et Canardière. Cela forcerait les automobilistes sortant de l'autoroute Dufferin (qui tendent à rouler plus vite, car ils sortent de l'autoroute) à emprunter plutôt le boulevard des Capucins. Pour ceux venant de

Canardière, ils seront tentés de prendre des capucins également plutôt que la 8^e Avenue pour le nombre d'arrêts, le but étant de diminuer la circulation de transit et augmenter la sécurité des piétons et automobilistes. »

Dans un autre ordre idée, trois participants font remarquer que sont une nuisance sur la bande cyclable la présence de motos électriques, de triporteurs ou quadriporteur.

Réseau confortable et efficace (40 participants) : La priorisation des feux de circulation pour les cyclistes et une meilleure connexion et signalisation entre les différentes pistes cyclables du secteur faciliteraient un déplacement efficace en vélo. Afin de pouvoir se déplacer de façon confortable, les répondants désireraient rouler sur une surface adéquate et bien entretenue, avec un parcours semé d'aires de repos, de verdure et de fontaines d'eau.

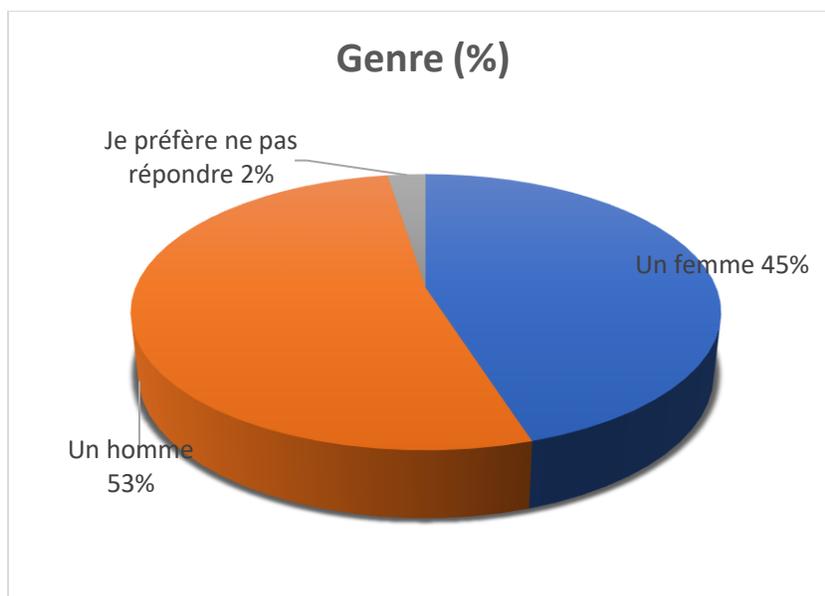
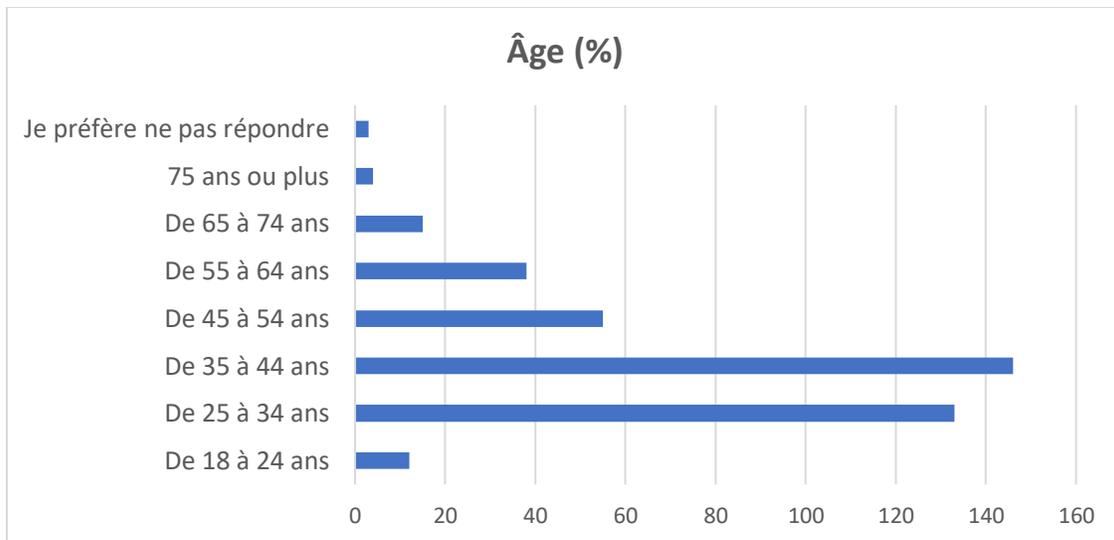
« Je suis d'accord que la 8^e Avenue devienne une artère prioritaire pour le transport actif et que sa revitalisation se fasse par l'ajout de placettes, verdissement et en augmentant de façon importante la place réservée aux piétons et cyclistes. »

Un réseau 4 saisons ? : Une trentaine (30) de participants s'accordent pour allonger la période d'activité du lien cyclable (mars à décembre) et surtout, d'avoir une piste fonctionnelle dès la date d'ouverture au printemps, avec bollards posés et marquage terminé. Selon eux, ces mesures s'avèrent nécessaires à défaut d'ouvrir le tronçon à l'année. La moitié d'entre eux vont plus loin en demandant que ce lien soit cyclable déneigé à l'année.

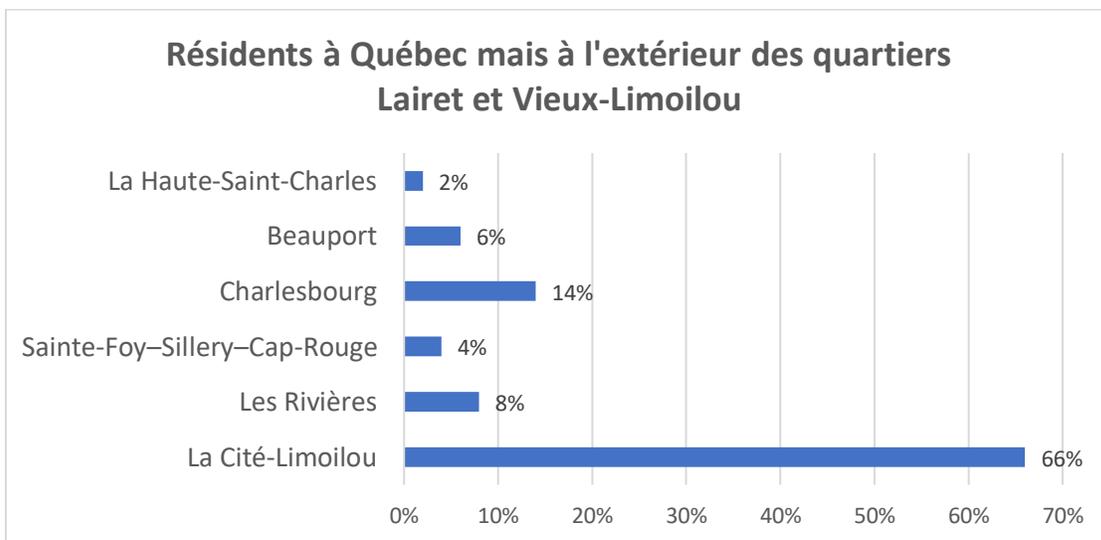
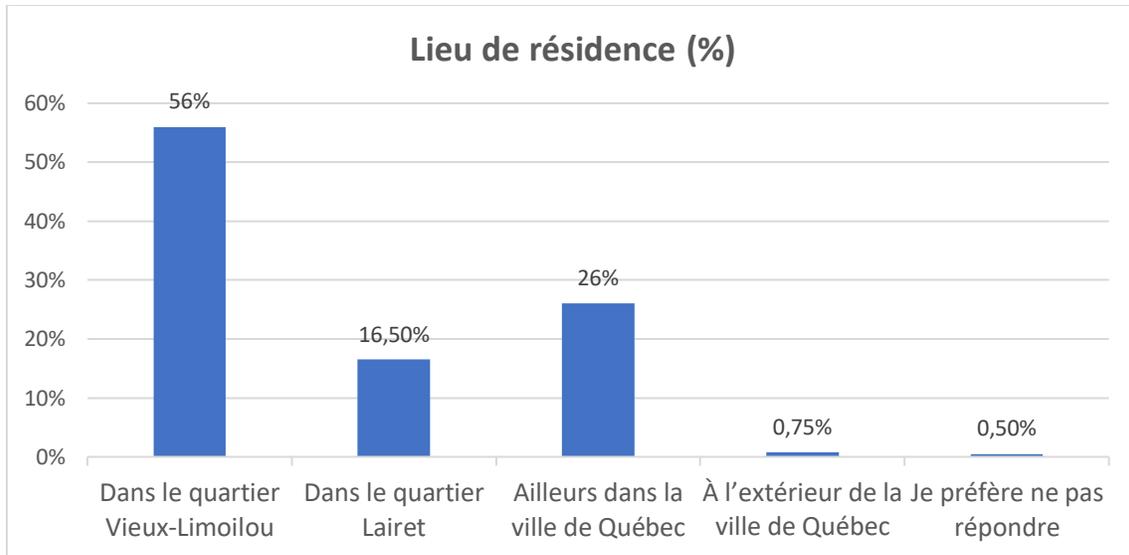
« Si le lien cyclable sur cette avenue était déneigé l'hiver et que le lien cyclable était amélioré par ailleurs, je pourrais y faire du vélo durant toute l'année pour me déplacer dans le quartier et pour aller au travail. »

2.3 Profil des participants

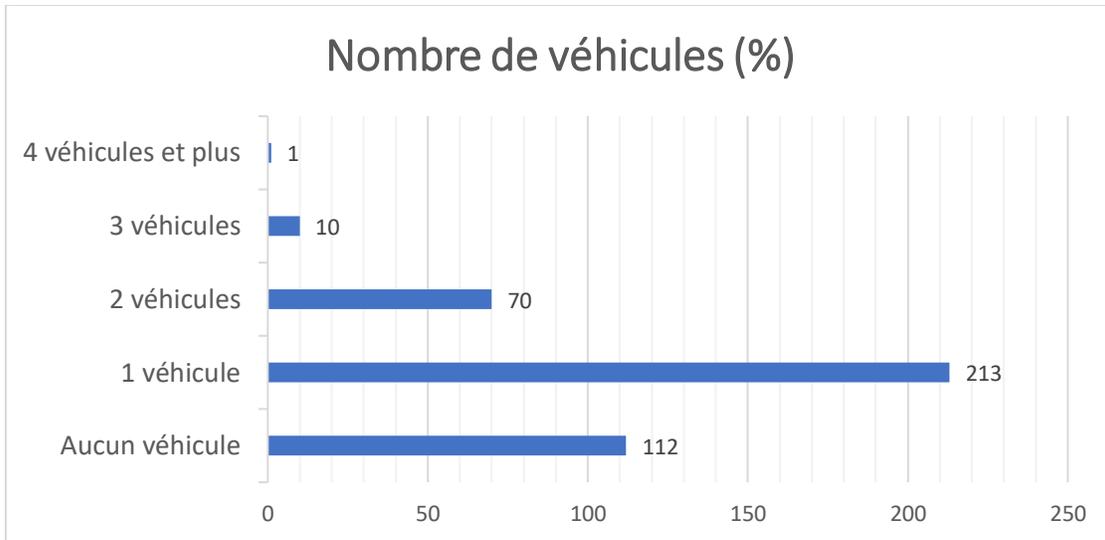
Au terme de l'exercice, **406** personnes ont participé à la consultation en ligne. La majorité des participants (69 %) ayant répondu au questionnaire sont âgés de 25 à 44 ans, 53 % sont des hommes et 45 % sont des femmes.



En ce qui concerne le lieu de résidence des participants, 56 % résident sur le territoire visé (quartier Vieux-Limoilou) et 26 % habitent « ailleurs » dans la ville de Québec. Parmi ce groupe, 66 % demeurent dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, 14 % à Charlesbourg, 6 % résident à Beauport et 8 % dans l'arrondissement des Rivières.



La majorité d'entre elles (72 %) possèdent au moins un véhicule à moteur dans leur ménage alors que 28 % n'en posséder aucun.



En ce qui concerne l'abonnement à l'autopartage, 27 % des participants disent qu'au moins un des membres de leur ménage y est abonné. Enfin, à la question sur l'utilisation ou non des aides à la mobilité motorisées (trporteur, quadriporteur, fauteuil roulant motorisé), 99 % des personnes ont répondu par la négative.

